



PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE ET CORRIDORS(PIC2)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Objet : Travaux de réhabilitation du futur centre d'analyse du cacao à Ambanja District Ambanja, Région DIANA

----oOo----

Projet P113971 - Crédit IDA55640

Appel d'offres N° 012/17/T/DAON/PIC2

Date de lancement : 27 Novembre 2017

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit auprès de l'Association Internationale de Développement pour mettre en œuvre le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors. Une partie de ce crédit sera affectée aux paiements relatifs au marché pour les travaux cités en objet.

2. Le Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les « Travaux de réhabilitation du futur centre d'analyse du cacao à Ambanja District Ambanja, Région DIANA».

3. L'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque Mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Edition janvier 2011 révisée en juillet 2014» et est ouvert à tous les soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau.

5. Les spécifications de qualification comprennent le chiffre d'affaires en matière de construction, les travaux similaires, la disponibilité de matériels et équipements essentiels, le personnel clé essentiel, la capacité financière du soumissionnaire...

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en langue française peut être acheté par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de CINQUANTE MILLE Ariary (Ar. 50 000,00). Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 Décembre 2017 à DIX (10) heures. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement le même jour à DIX heures et CINQ minutes (10h 05mn) à l'adresse ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister.

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie Bancaire de Soumission pour un montant de cinq millions cinq cent mille Ariary (Ar. 5 500 000,00).

9. Une visite des lieux sera organisée par le Maître d'Ouvrage. Le rendez-vous est fixé devant le bureau de la Circonscription Agricole Ambanja le 12 décembre 2017 à 14heures.

Cette visite n'est pas obligatoire, mais les soumissionnaires intéressés sont encouragés à y participer. Chaque soumissionnaire assumera ses propres frais.

10. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

COORDINATION NATIONALE - PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE
Rue Docteur Vilette – Immeuble Maison de la Réunion – 2^{ème} étage - Isoraka
101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

pic@moov.mg

Tél. (261) 020 22 367 77